

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 14 octobre 2025

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 7, 8, 9 et 10 octobre 2025

2025 DU 116 Dénomination esplanade de Samarcande (8e, 17e).

Mme Laurence PATRICE, rapporteure

Le Conseil de Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet en délibération en date du 23 septembre 2025, par lequel Madame la Maire de Paris propose d'attribuer la dénomination " esplanade de Samarcande " à une emprise à Paris (8^e, 17^e) ;

Vu le plan annexé à l'exposé des motifs de la présente délibération ;

Vu l'avis du Conseil du 8^e arrondissement, en date du 23 septembre 2025 ;

Vu l'avis du Conseil du 17^e arrondissement, en date du 23 septembre 2025 ;

Sur le rapport présenté par Madame Laurence PATRICE, au nom de la 2^{ème} Commission,

Délibère :

La dénomination " esplanade de Samarcande " est attribuée au terre-plein central du boulevard des Batignolles, situé entre la rue de Rome et la rue de Turin, à Paris (8^e, 17^e).

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO